

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
INSTITUT HYDROMETEOROLOGIQUE DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Adresse : Hai Ibn Rochd ES-Seddikia - Oran

Tel : 042 25 19 44

Fax : 042 25 10 65

NIF : 408012000110007



AVIS DE CONSULTATION N° 02/S/IHFR/2026

L'Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherches d'Oran (IHFR) lance un avis de consultation portant sur « **Suivi des travaux de Réfection des Infrastructures de l'IHFR** »

La présente consultation est ouverte aux bureaux d'études publics ou privés agréés, ainsi qu'aux groupements de bureaux d'études agréés (trois membres maximum), habilités à exercer en Algérie conformément à la réglementation en vigueur. Le cahier des charges peut être retiré auprès de la Direction de l'IHFR d'Oran par le soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté, contre paiement d'un montant non remboursable de 3 000 DA auprès du service de la comptabilité (régie des recettes).

Les soumissionnaires doivent être agréés en génie civil et/ou en architecture, justifier d'une expérience minimale de dix (10) années et avoir réalisé au moins deux (02) missions d'étude et/ou de suivi de travaux d'aménagement ou de bâtiments, attestées par des certificats de bonne exécution délivrés par des maîtres d'ouvrage publics.

Le bureau d'études ou le groupement doit disposer, en dehors du gérant, d'un encadrement technique comprenant au minimum un architecte et/ou un ingénieur en génie civil, un Technicien en chauffage ou plomberie et un Métreur, justifiés par les diplômes requis et une affiliation CNAS en cours de validité.

Les offres doivent comprendre « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière », placés dans trois enveloppes séparées, cachetées et dûment identifiées. Ces enveloppes sont insérées dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », ainsi que la référence et l'objet de la consultation.

1- Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Délégation de pouvoir, dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Attestation de visite des sites, dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Copie du statut pour les sociétés.
- Domiciliation bancaire.
- L'agrément délivré par l'ordre des architectes ou par le ministère de l'habitat et de la construction.
- La liste nominative de l'encadrement technique accompagné des diplômes et les attestations d'affiliation de chaque cadre aux services CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture.
- La liste des moyens matériels avec justificatifs en cours de validité le jour de l'ouverture.
- La liste des références professionnelles appuyée par des attestations de bonne exécution dans l'élaboration des études techniques similaires.

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire, dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé

3- L'offre Financière :

- La lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et daté .
- Bordereau des prix unitaire / Devis quantitatif et estimatif

Durée de Préparation des Offres : **Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis de consultation*

Dépôt Des Offres : Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, **de 09h00 à 12h00 au siège de **l'Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherches d'Oran (IHFR) - Hai Ibn Rochd, HLM Gambetta – Es-Seddikia (Les HLM), Oran.** Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une durée égale à celle de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois, conformément aux dispositions de l'article 99 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.*

**Si le dixième (10e) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres est reportée au premier jour ouvrable suivant.*

**Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de la date limite de dépôt des offres à 13h00 au siège de l'Institut.*